

PROGRAMME DE FORMATIONS FRCIVAM CENTRE

AUTOMNE- HIVER
2022-2023



FRCIVAM CENTRE

24 rue des Ingrains
36000 Châteauroux

N° d'organisme de formation :
24360059336

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

91% de
satisfaction pour
les formations
2021

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Ce catalogue regroupe les prochaines formations proposées par la FRCIVAM Centre. Il est amené à être régulièrement mis à jour car des informations relatives à certaines formations ne sont pas encore finalisées. Si vous souhaitez des informations supplémentaires, nous vous invitons à vous renseigner auprès du contact identifié pour chaque formation.

Santé animale

21 ET 22/11/2022

9H30-17H30

BOISCHAUT SUD



INITIATION A L'HOMÉOPATHIE, TOUT BÉNÉFICE POUR LES ANIMAUX, L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉLEVEUR

- Connaître les principes généraux de l'homéopathie.
- Savoir observer ses animaux avec précision, pratique nécessaire à toute recherche de remèdes homéopathiques.
- Apprendre des remèdes à utiliser dans des situations simples.
- Apprendre à mieux gérer la pression induite par l'état sanitaire de son troupeau en anticipant grâce aux soins préventifs homéopathiques

Intervenant : Paul Polis, vétérinaire homéopathe du GIE Zone Verte

Clémence Vermot-Fèvre : 07 65 27 76 95 - vermotfevre.adar.bs@gmail.com

Biodiversité

23/11/2022
ET 07/12/2022

13H30-17H

BOISCHAUT NORD



SAVOIR IMPLANTER DES BANDES FLEURIES ET LES GÉRER EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ

- Savoir repérer la biodiversité floristique déjà présente sur l'exploitation
- Connaître l'importance de la flore sauvage et son apport pour le milieu agricole
- Connaître les techniques d'implantation et de gestion des bandes fleuries
- Initier un projet de bandes fleuries

A noter : 23/11 sur le terrain et 07/12 en salle

Intervenants : Blandine Grillon, botaniste indépendante et Guillaume Houivet, conseiller grandes cultures FDGEDA 18

Léa Golleret : 02 54 00 13 99 / 06 79 36 77 10 - civam.valencay@civam.org

Biodiversité

13/12/2022

9H-17H

MAISON DE
L'AGRICULTURE
À CHÂTEAUROUX



PLANTER DES HAIES ET AMÉNAGER SA FERME POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ

- Connaître le rôle des haies, notamment sur le plan de la biodiversité
- Savoir mener un chantier de plantation d'une haie
- Savoir gérer une infrastructure agroenvironnementale pour maximiser la biodiversité tout en tenant compte des contraintes (réglementaires, économiques, temps de travail, ergonomie)

Intervenante : Blandine Grillon, botaniste indépendante

Dora Bitba : 02 54 61 62 58 / 06 26 93 45 36 - carroir.spea@civam.org

Santé animale

17 ET 18/01/2023

9H30-17H30

BOISCHAUT SUD



PERFECTIONNEMENT DE L'HOMÉOPATHIE, TOUT BÉNÉFICE POUR LES ANIMAUX, L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉLEVEUR

- Pratiquer l'homéopathie pour les animaux d'élevage
- A partir de cas cliniques concrets, apprendre à utiliser les outils de l'homéopathie pour les pathologies spécifiques à l'élevage.

Intervenant : Paul Polis, vétérinaire homéopathe du GIE Zone Verte

Clémence Vermot-Fèvre : 07 65 27 76 95 - vermotfevre.adar.bs@gmail.com

Grandes cultures

JANVIER 2023
1 JOURNÉE (7H)
BOISCHAUT SUD



MACÉRATIONS DE PLANTES, HUILES ESSENTIELLES, HOMÉOPATHIE : DES LEVIERS AGRONOMIQUES ALTERNATIFS AUX PHYTOS

- Comprendre les principes d'oxydo-réduction et le lien avec la santé des plantes
- Savoir fabriquer, stocker et appliquer des macérations de plantes
- Connaître les bases de l'homéopathie pour la protection des cultures
- Connaître les bases d'utilisation d'huiles essentielles pour la protection des cultures

Intervenant : Philippe Houdan, agriculteur et formateur en agronomie
Suzanne Tharel - 07.82.72.42.23 - tharel.adar.bs@gmail.com



Bien-être au travail

3 JOURS
DATES À VENIR
9H-17H
BOISCHAUT SUD



MIEUX VIVRE SON TRAVAIL D'AGRICULTEUR.TRICE

- Prendre du recul sur son activité.
- Identifier des objectifs concrets de possibilité d'amélioration de ses conditions de travail.
- Partager son expérience avec les autres participant.e.s.

Intervenante : Josiane Voisin - ergonome

Anne-Claude Moisan-Lefebvre : 02 54 48 08 82 - moisan.adar.bs@gmail.com



Accueil à la ferme

2 DEMI-JOURNÉES
EN FÉVRIER-MARS
2023



SE FORMER AU DIALOGUE ET À L'ACCUEIL DU PUBLIC LORS D'UN ÉVÉNEMENTIEL

- Acquérir des compétences et outils en matière de communication et d'animation de groupe.
- Appréhender la notion de développement durable à mettre en avant auprès du public.
- Se nourrir des expériences des agriculteur.trice.s participant.e.s à De Ferme en Ferme®.

Intervenant.e.s : A préciser

Contacts : CIVAM de Valençay (02 54 00 13 99 - civam.valencay@civam.org) ou
ADAR-CIVAM (02 54 48 08 22 - adar.civam@gmail.com)



Biodiversité

1 JOURNÉE EN
MARS - AVRIL 2023
BOISCHAUT SUD



RECONNAISSANCE DES PLANTES DANS LES PRAIRIES NATURELLES

- Connaître les intérêts d'une flore diversifiée dans une prairie naturelle
- Savoir reconnaître les principales espèces végétales des prairies
- Connaître les pratiques agricoles qui permettent un maintien et une diversification des espèces végétales des prairies

Intervenante : Blandine Grillon, botaniste indépendante et/ou Indre Nature

Clémence Vermot-Fèvre : 07 65 27 76 95 - vermotfevre.adar.bs@gmail.com



Autres thématiques à l'étude

GÉOBIOLOGIE ET AGRICULTURE OSTÉOPATHIE EN ÉLEVAGE

ENTRETIEN DES COURS D'EAU (BIOLOGIE, MATÉRIEL ET RÉGLEMENTATION)

... Clémence Vermot-Fèvre : 07 65 27 76 95 - vermotfevre.adar.bs@gmail.com

Autres événements à ne pas manquer dans les prochains mois avec la FRCIVAM CENTRE !



Festival AlimenTerre

18/11/2022 - 18H
MÉDIATHÈQUE CHABRIS

25/11/2022 - 18H30
MÉDIATHÈQUE
VALENÇAY

25/11/2022 - 20H30
CINÉMA D'AIGURANDE

Carrefour Bocage

30/11/2022
14H CHASSIGNOLLES
17H30 TRANZAULT

Sécurité sociale de l'alimentation

09/12/2022
EN SOIRÉE
ARGENTON / CREUSE

Femmes en milieu rural

14/12/2022 - 19H
CINÉMA D'AIGURANDE

Marché Fermier

17/12/2022 - 10H À 18H
VALENÇAY

PROJECTIONS-DÉBATS FESTIVAL ALIMENTERRE

Films :

- Une terre sans abeilles ?

Morgane Mélan : 02 54 00 13 99 - civam.valencay@civam.org

- La part des autres

Morgane Mélan : 02 54 00 13 99 - civam.valencay@civam.org

- Vert de rage, engrais maudits

Olivier Benelle : 02 54 48 08 82 - benelle.adar.bs@orange.fr



CARREFOUR RÉGIONAL

- Visites

- Table-ronde : Quelle action possible pour les collectivités sur le bocage ?

Benjamin Culan : 07 65 81 81 84 - culan.adar.bs@gmail.com



CONFÉRENCE GESTICULÉE

De la fourche à la fourchette ! ... non l'inverse !

par Mathieu Dalmais

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial de la Communauté de communes de la Vallée de la Creuse - Argenton - Eguzon

Anne-Claude Moisan-Lefebvre : 02 54 48 08 82 - moisan.adar.bs@gmail.com



PROJECTION À L'INITIATIVE DES BRIND'ELLES

- Les Croquantes

Suzanne Tharel : 07.82.72.42.23 - tharel.adar.bs@gmail.com



MARCHÉ DE NOËL DE PRODUCTEURS ET D'ARTISANS

Sous la Halle au Blé

Civam de Valençay - 02 54 00 13 99 - civam.valencay@civam.org

[illegible]

À savoir :



Le crédit d'impôt à la formation :

Tout.e chef.fe d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant.e agricole, vous suivez cette formation de 07h00 en 2022, vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 73.36 € (= 7h00 x 10.48 €).

Les services de remplacement :

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérent.e.s en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation !
Service de Remplacement de l'Indre : 02.54.07.09.53

Conditions générales

Je souhaite participer à une ou plusieurs formations...

Je prends connaissance de l'intégralité des conditions générales de formation et je contacte l'animateur pour réaliser mon inscription. À noter qu'une inscription est définitive à réception de la confirmation de réservation par mail, sms ou courrier et de la participation stagiaire lorsque celle-ci est demandée. Le nombre de places étant limité, les agriculteur.trice.s, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation sont prioritaires. Renseignements, accessibilité aux personnes en situation de handicap et inscriptions obligatoires auprès de l'animateur.trice en charge de la formation.

Coût de la formation :

La majorité des formations sont prises en charge pour les stagiaires à jour de leur cotisation MSA. Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement vous seront précisés par l'animateur. L'adhésion est proposée pour les non adhérent.e.s. Les conditions financières d'une formation peuvent changer en fonction de l'avis du comité VIVEA. Le repas et les frais de déplacements sont à la charge des stagiaires.

Je ne veux/peux plus participer à la formation :

Je préviens le formateur au moins 7 jours avant le début de la formation. Attention : une annulation d'inscription peut parfois remettre en cause le maintien de la formation : pensez aux autres et ne vous y prenez pas à la dernière minute pour le faire !

Et si la FRCIVAM CENTRE annule ou reporte la formation :

En effet, elle se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation notamment en cas d'effectif insuffisant ou pour un refus d'une formation par VIVEA. Dans ce cas, je serai informé.e dans les meilleurs délais.

Une fois inscrit comment ça se passe ?

Date, lieu, horaires et programme : Une convocation précisant le déroulement et les aspects pratiques de la formation (dates, horaires, lieux, coût, intervenants et programme détaillé) seront communiqués aux participant.e.s au moins 15 jours avant le début de la formation.

Mes obligations en tant que stagiaire : En tant que stagiaire, je me dois de :

- fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel je suis inscrit ;
- remplir et signer une fiche individuelle, une feuille de présence, la convention de stage et le règlement intérieur en début et fin de chaque journée pour VIVEA ;
- m'interdire d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie des documents transmis lors de cette formation, sans l'accord préalable et écrit du responsable de stage.

Et après la formation : Je recevrai une attestation de présence à la fin de la formation.

Avec le soutien financier de :



Sites de formations :

Valençay

Civam de Valençay - 02 54 00 13 99
7 rue des Templiers - 36600 - Valençay
www.civam.org/civam-de-valencay-et-du-pays-de-bazelle/

Châteauroux

Civam du carroir - 02 54 61 62 58
24 rue des ingrains - 36000 - Châteauroux
www.civam.org/civam-du-carroir/

La Châtre

ADAR Civam - 02 54 48 08 82
10 rue d'Olmor - 36400 - La Châtre
www.civam.org/adar-civam/

